



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Cabinet du Préfet

Service Interministériel Régional des
Affaires Civiles et Economiques de
Défense et de Protection Civile

Bureau de la planification

Affaire suivie par :

Stéphane CONVERT

Tél : 03 20 30 54 13

stephane.convert@nord.gouv.fr

Lille, le 12 SEP. 2016

Le préfet du Nord

à

Mesdames et Messieurs les
Maires du département du Nord

Objet : Adaptation de la posture Vigipirate

Réf.: - Plan Vigipirate du 17 janvier 2014

- Mon courrier du 22 mars 2016

L'attentat déjoué le 7 septembre dernier en Ile-de-France confirme le degré élevé de la menace qui pèse sur le pays et la nécessité d'appliquer les mesures Vigipirate avec la plus grande rigueur.

Pour ce qui vous concerne, je vous demande de bien vouloir continuer de veiller au respect des recommandations suivantes :

- maintenir l'interdiction de stationnement devant les établissements scolaires, conformément à mon courrier du 22 mars 2016 susvisé ;
- dans la mesure du possible, proscrire le stationnement aux abords immédiats des lieux de grande affluence ;
- restreindre voire interdire les activités, le stationnement et la circulation à proximité immédiate des sites touristiques et symboliques (notamment à l'occasion des journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre prochains) et des lieux de culte ;
- veiller au maintien d'un contrôle d'accès dans les bâtiments officiels, dans les principaux sites touristiques et symboliques, ainsi que dans tous les bâtiments dont vous avez la charge (vigilance des agents, contrôle des sacs, signalement aux autorités de police des comportements suspects et des colis abandonnés...) ; veiller à ce que ce contrôle soit visible, avec affichage systématique de la signalétique Vigipirate ;
- pour les communes dotées d'une police municipale, une attention particulière doit être portée aux véhicules stationnés, tout élément anormal ou inhabituel devant donner lieu à contrôles et vérifications ;
- dans le domaine informatique : maintenir la vigilance de vos personnels sur les courriels reçus, ainsi que sur les sites consultés ; protéger vos systèmes d'information, en veillant notamment au renouvellement régulier des mots de passe.

Pour votre complète information, je demande parallèlement aux responsables des centres commerciaux, des grands magasins, des salles de spectacle, des gares SNCF et de l'aéroport de Lesquin, de continuer à bien veiller au strict respect des consignes de sécurité liées à la posture Vigipirate.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Michel LALANDE